

ÉLECTION POUR LE RENOUELEMENT DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS A LA COMMISSION DE LA RECHERCHE (CR) DU CONSEIL ACADEMIQUE
Collège 2 et 3
Secteur de formation : JEG ou ALL SHS

Scrutin du mardi 18 février 2025 au jeudi 20 février 2025

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

réf. code de l'éducation, articles D. 719-22 et suivants ; Décision n° 2024-062 du 28 novembre 2024 portant organisation de l'élection des représentants des personnels et des usagers au sein des conseils centraux.

Je soussigné(e), **Prénom Nom (d'usage)** :

Monsieur Madame

Date de naissance :

N° Téléphone personnel du candidat :

Mail candidat :

Inscrit dans le collège électoral du (cocher la case correspondante : 1 seul choix possible) :

Collège 2 (des personnels habilités à diriger des recherches ne relevant pas du collège 1)

↳ Secteur Juridique, économique et gestion (JEG)

↳ Secteur Arts, lettres et langues et sciences humaines et sociales (ALL SHS)

Collège 3 (des personnels pourvus d'un doctorat n'appartenant pas aux collèges 1 et 2)

↳ Secteur Juridique, économique et gestion (JEG)

↳ Secteur Arts, lettres et langues et sciences humaines et sociales (ALL SHS)

déclare faire acte de candidature sur la liste (préciser le nom) :

pour l'élection des représentants des personnels du (cocher la cache correspondante : 1 seul choix possible) :

Collège 2 (des personnels habilités à diriger des recherches ne relevant pas du collège 1)

↳ Secteur Juridique, économique et gestion (JEG)

↳ Secteur Arts, lettres et langues et sciences humaines et sociales (ALL SHS)

Collège 3 (des personnels pourvus d'un doctorat n'appartenant pas aux collèges 1 et 2)

↳ Secteur Juridique, économique et gestion (JEG)

↳ Secteur Arts, lettres et langues et sciences humaines et sociales (ALL SHS)

pour le scrutin du 18 février au 20 février 2025.

Cadre réservé à l'administration
Date, heure de réception et cachet du service*

Fait à, le

Signature

*La date limite de réception des candidatures est fixée au **vendredi 17 janvier 2025 à 12h00.**

Les candidats doivent joindre au présent formulaire une photocopie d'un justificatif d'identité.